

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

ENDA TAMWEEL

Siège social : Rue de l'Assistance, Cité El Khadra-1003 Tunis

La société ENDA TAMWEEL publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 21 mai 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M. Borhen CHEBBI et M. Jaouhar Ben Zid.

BILAN
Arrêté au 31 12 2024
(Exprimé en Dinar tunisien)

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
<u>Actif</u>			
AC1 - Caisses et avoirs auprès de la CCP et des banques	II.1	23 550 125	33 358 687
AC2 - Créances sur la clientèle	II.2	1 359 933 581	1 208 893 421
AC3 – Placements	II.3	56 499 900	27 999 900
AC4 - Valeurs immobilisées	II.4	7 266 967	8 786 919
AC5 - Autres actifs	II.5	14 833 220	16 432 799
Total Actif		1 462 083 793	1 295 471 727
<u>Passif</u>			
PA1 - Concours bancaires		-	-
PA3 - Emprunts et ressources spéciales	II.6	1 000 123 607	872 252 605
PA4 - Autres passifs	II.7	85 221 235	71 868 209
Total Passif		1 085 344 842	944 120 814
<u>Capitaux propres</u>			
CP1 - Capital		96 053 600	96 053 600
CP2 - Réserves		31 220 757	31 210 882
CP4 - Autres capitaux propres		1 007 289	1 601 892
CP5 - Résultats reportés		201 465 946	164 422 564
CP6 - Résultat de l'exercice		46 991 358	58 061 975
Total des capitaux Propres	II.8	376 738 950	351 350 913
Total Passif et Capitaux Propres		1 462 083 793	1 295 471 727

Etat de Résultat

Période allant du 01 Janvier 2024 au 31 Décembre 2024

(Exprimé en Dinar tunisien)

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation des activités de Microfinance			
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés		301 210 529	280 529 480
PR 2 - Commissions (en produits)		6 190 154	8 177 585
PR 3 - Gains sur Portefeuille titres de placements		6 009 181	2 745 620
Total produits d'exploitation des activités de Microfinance	III.1	313 409 864	291 452 686
Charges d'exploitation des activités de Microfinance			
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	III.2	(109 057 028)	(92 177 436)
CH 2 - Commissions encourues		(2 058 175)	(1 875 853)
CH 3 - Pertes sur portefeuille Titre de placements à court terme		-	-
Total charges d'exploitation des activités de Microfinance		(111 115 204)	(94 053 289)
Produit net des activités de Microfinance		202 294 660	197 399 397
CH 4 - Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances et passifs	III.3	(13 331 655)	(11 116 151)
PR 7 - Autres produits d'exploitation	III.4	2 820 534	3 123 709
CH 6 - Frais de personnel	III.5	(95 230 187)	(90 002 333)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	III.6	(27 521 576)	(24 400 140)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	III.7	(2 723 685)	(2 332 163)
Résultat d'exploitation		66 308 092	72 672 319
CH 9 - Perte provenant des autres éléments ordinaires		(108 885)	(90 893)
CH 11 - Impôt sur les bénéfices		(19 207 850)	(14 519 451)
Résultat des activités ordinaires		46 991 358	58 061 975
CH 10 - Eléments extraordinaires		0	0
Résultat net de l'exercice		46 991 358	58 061 975

Etat des flux de trésorerie

Période allant du 01 Janvier 2024 au 31 Décembre 2024

(Exprimé en Dinar tunisien)

EN DT	Notes	31/12/2024	31/12/2023
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation encaissés (hors revenus du portefeuille titre à LT)		305 929 505	288 089 060
Charges d'exploitation décaissées		(40 548 928)	(55 354 750)
Microcrédits / Remboursement des Microcrédits accordés à la clientèle		1 240 570 679	1 156 420 642
Microcrédits / Décaissements des Microcrédits à la clientèle		(1 385 605 575)	(1 307 343 625)
Encaissements/Décaissements relatifs aux activités de Micro-Assurance		(1 270 284)	518 212
Encaissements/décaissements provenant des placements à court terme affectés aux activités d'exploitation		7 096 006	3 921 068
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(89 169 370)	(93 511 280)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		2 798 717	2 636 109
Impôt sur les bénéfices		(19 207 850)	(14 519 451)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		20 592 900	(19 144 016)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions\ cessions sur immobilisations		(1 238 668)	(1 446 244)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS		(1 238 668)	(1 446 244)
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Dividendes versés	IV.1	(17 418 592)	(19 522 592)
Encaissement provenant des emprunts	IV.2	424 567 050	387 788 759
Remboursement d'emprunts	IV.3	(407 811 252)	(342 940 706)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(662 794)	25 325 462
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		18 691 438	4 735 202
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		56 358 687	51 623 486
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	IV.4	75 050 125	56 358 687

I – PRESENTATION

I -1 : Présentation de la société

La Société Enda Tamweel est une société anonyme de droit tunisien créée en 2014, et régie par le décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011 portant sur organisation de l'activité des institutions de micro finance.

La société a pour objet :

- L'octroi de micro-crédit ainsi que toutes les activités autorisées par le décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011 portant sur organisation de l'activité des institutions de micro finance, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014, et des textes subséquents pris pour son application ;
- Toutes les opérations liées à l'encadrement des initiatives de la clientèle, à sa formation et à son accompagnement, dans le cadre de l'activité d'octroi de micro-crédits.

Le capital social de la société s'élève au 31 Décembre 2024 à 96 053 600 dinars divisé en 960 530 actions totalement libérées, d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, et réparties entre les actionnaires comme suit :

Actionnaires	%	Nbre d'actions	Valeur Nominal en DT
ENDA INTER-ARABE	57%	547 590	54 759 000
BIO	10%	96 053	9 605 300
PROPARCO	10%	96 053	9 605 300
SANAD FOR MSME	9,6%	92 360	9 236 000
MAGHREBIA VIE (*)	10 %	96 052	9 605 200
SIDI	1,7%	15 952	1 595 200
Personnes physiques	1,7%	16 476	1 647 600
Total	100 %	960 536	96 053 600

(*) En date du 2 Février 2024, une transaction de cession de 48 026 actions de la part Triodos Microfinance Fund au profit de Maghrebria VIE a été enregistrée en Bourse. La cession des actions que détenait Triodos Microfinance Fund dans le capital Enda Tamweel à Maghrebria Vie a été réalisée conformément aux statuts D'Enda Tamweel.

I -2 : Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

2.1 : Déclaration de conformité

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2024 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que définis par la loi 96-112 et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Conventions comptables et hypothèses sous-jacentes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation.
- ✓ Hypothèse de la comptabilité de l'engagement.
- ✓ Convention de l'entité.
- ✓ Convention de l'unité monétaire.
- ✓ Convention de la périodicité.
- ✓ Convention du coût historique.
- ✓ Convention de la réalisation du revenu.
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits.
- ✓ Convention de l'objectivité.
- ✓ Convention de la permanence des méthodes.
- ✓ Convention de l'information complète.
- ✓ Convention de prudence.

- ✓ Convention de l'importance relative.
- ✓ Convention de la prééminence du fond sur la forme.

2.2 : Principes comptables appliqués

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par Enda Tamweel pour la préparation des états financiers sont les suivants :

2.2.1 Exercice comptable

Enda Tamweel arrête ses comptes et clôture son exercice comptable au 31 décembre de chaque année.

2.2.2 Unité monétaire

La monnaie de référence pour l'enregistrement des opérations comptables est le dinar Tunisien. Les états financiers sont exprimés en dinar Tunisien.

2.2.3 Règles de prise en compte des crédits

2.2.3.1 A la date d'entrée au bilan :

Les crédits sont constatés au bilan à la date de leurs déblocages aux bénéficiaires pour le montant effectivement mis à leur disposition. Les crédits octroyés et non encore débloqués sont présentés au niveau de la note hors bilan.

Lorsque des crédits sont accordés avec des garanties sous forme de gage ou de caution personnelle, celles-ci sont constatées parmi les engagements reçus, en hors bilan.

2.2.3.2 A la date de clôture de l'exercice

Les crédits accordés doivent faire l'objet d'une évaluation à la date de clôture de l'exercice, pour déterminer s'il existe un risque de non-remboursement et constituer, le cas échéant, des provisions pour couvrir ce risque.

2.2.3.3 A la date de sortie du bilan

Les crédits sont sortis du bilan :

- À la date de remboursement ;
- Lorsqu'il a été établi que le bénéficiaire est incapable de payer le montant restant dû de son crédit.

Lorsque l'incapacité d'un bénéficiaire de payer le montant restant dû de son crédit a été confirmée ou est quasi-certaine et en cas de décès, la créance correspondante est radiée.

Le montant non provisionné passe en perte dans la limite du risque maximal, supporté par la société. Seules les garanties admises par la réglementation en vigueur régissant les IMFs sont prises en considération pour la détermination du montant de cette perte.

2.2.4 Règles de provisionnement des crédits

Sont considérées comme saines les créances dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais paraissent assurés, et qui ne souffrent d'aucun retard de paiement de principal ou d'intérêt ou de la marge bénéficiaire. Les créances saines sont classées dans une classe dite "classe 0" où le taux de provisionnement est égal à 0,25%.

Lorsque des risques de non-remboursement sont établis, le crédit est qualifié de douteux. Un crédit est qualifié comme étant douteux dès lors qu'il a accusé une échéance impayée et ce quelle que soit son antériorité.

Lorsqu'il est établi qu'un crédit est qualifié de douteux, une provision pour dépréciation est constituée. Cette provision est estimée sur la base du montant échu et impayé et non échu du crédit ainsi que sur les intérêts constatés en résultat au cours des exercices antérieurs définitivement clôturés et non encore encaissés à la date d'estimation de ces provisions compte non tenu des risques non supportés par la société.

Enda Tamweel S.A applique la politique de provisionnement suivante (Approuvée par le Conseil d'Administration, tenu le 22 septembre 2020).

Classe	Antériorité des impayés	Taux de Provision	Taux de Provision ACM (minimum requis)
Classe 0	Pas d'impayés	0,25%	0,00%
Classe 1	Impayés entre 1 et 30 jours	25%	10%
Classe 2	Impayés entre 31 et 60 jours	50%	25%
Classe 3	Impayés entre 61 et 90 jours	75%	50%
Classe 4	Impayés entre 91 et 120 jours	100%	75%
Classe 5	Au-delà de 120 jours	100%	100%

Les provisions se calculent pour toutes les créances d'un même emprunteur par application de la règle de la contagion.

Les créances réaménagées, rééchelonnées, ou consolidées suivent la politique de provisionnement et de déclassement suivante

Type	Taux de Provision appliqué par Enda	Taux de Provision ACM (minimum requis)
Créances Réaménagées / Rééchelonnées	100%	Taux de la classe précédent la restructuration avec un minimum de 25%
	Le déclassement d'une créance ayant fait l'objet de rééchelonnement, n'intervient qu'après le paiement de 4 échéances successives, Appliquer par la suite le taux de 25%	Le déclassement d'une créance ayant fait l'objet de rééchelonnement, n'intervient qu'après le paiement de 2 échéances successives. Le déclassement est fait d'une manière progressive par classe et ne peut être total en créances saines qu'après le paiement de 4 échéances successives.
Créances consolidées	100%	Taux de la classe précédent la consolidation avec un minimum de : • 50% du montant de la créance lors d'une première opération de consolidation. • 100% en cas de nouvel impayé, rééchelonnement, réaménagement ou consolidation.
	Le déclassement d'une créance ayant fait l'objet de consolidation, n'intervient qu'après le paiement de 4 échéances successives, Appliquer par la suite le taux de 50%	Le déclassement d'une créance ayant fait l'objet de consolidation, n'intervient qu'après le paiement de 2 échéances successives. Le déclassement est fait d'une manière progressive par classe et ne peut être total en créances saines qu'après le paiement de quatre échéances successives.

2.2.5. Règles de prise en compte des revenus sur les crédits

Les revenus liés aux crédits accordés par les IMF sont perçus sous forme d'intérêts et de commissions. Leur prise en compte en résultat doit se faire conformément aux règles prévues par la Norme Comptable NC 03 relative aux revenus, ainsi que la Norme Comptable NC 34 relative au « traitement comptable des crédits accordés par les institutions de micro finance et les revenus y afférents ».

Les revenus liés aux crédits sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont encourus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

Les intérêts liés aux crédits sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

Les commissions autres que les revenus de micro-crédit, facturés sous forme d'intérêt et revenus assimilés, telles que les commissions sur opération de crédit sont prises en compte lors de la concrétisation de l'opération de crédit, soit au moment du décaissement du montant octroyé. Le montant de la commission ainsi retenu, est comptabilisé parmi les revenus de la société lors du déboursement de crédit. Pour les créances classées, seuls les intérêts qui ont été effectivement remboursés sont constatés dans les résultats, et ce, quelle que soit la classe de risque du client.

2.2.6 Immobilisations

Seuls les éléments répondants aux critères d'immobilisation des actifs sont constatés parmi des immobilisations.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

Nature d'immobilisation	Taux
Licences & Logiciels	33%
Matériel de Transport	20%
Agencements, Aménagements et Installations	10%
Matériel et outillage	15%
Mobilier et Matériel de bureau	20%
Matériel informatique	33%
Prime de filialisation	5%
Bâtiments	5%
Terrain	Non amortissable

Lorsqu'un actif corporel ou incorporel répond aux critères des immobilisations est en cours de construction, et/ou de mise en place à la date de clôture, cet actif est comptabilisé parmi les immobilisations encours (corporelles ou incorporelles) pour son coût d'entrée constitué par :

- Le coût des éléments servant à la construction/installation des immobilisations encours constitué par toute contrepartie monétaire ou autre cédée pour l'acquérir
- Les frais généraux ne sont pas admis dans le coût d'entrée d'une immobilisation encours sauf si ces coûts sont directement imputables à la construction/installation de l'immobilisation encours

A la fin de l'exercice les immobilisations encours sont évaluées à la plus faible valeur entre leur coût d'entrée et leur valeur récupérable.

Les immobilisations en cours sont reclassées dans leurs catégories respectives dès leurs entrées en exploitation.

2.2.7 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant la conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement des créances ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi le résultat des activités ordinaires.

A la clôture de l'exercice, le solde des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères sont réévaluées en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice s'il se rapporte à des éléments monétaires dont la durée de vie ne dépasse pas l'exercice subséquent.

I -3 : Traitement des emprunts étrangers :

Enda Tamweel contracte des financements sur le marché international pour financer son activité. Ces crédits sont remboursables en monnaie locale sans faire recours directement aux mécanismes de couverture du risque de change. En effet la couverture du risque de change est assurée par le bailleur étranger et le coût de cette couverture est intégré dans le taux d'intérêt du financement. Lors du remboursement d'une échéance le taux de change utilisé pour déterminer la contrevaletur de l'échéance en devise est le cours de change moyen du marché interbancaire publié par la Banque Centrale deux jours avant l'échéance.

Toutefois, une différence pourra être constatée entre le cours d'achat réel des devises négocié avec un intermédiaire agréé et celui publié par la Banque Centrale. Ladite différence ne fait pas l'objet d'une couverture, et se comptabilise en gain ou en perte de change.

I -4 : Règles de classification et d'évaluation des titres et de constatation des revenus y afférents

4. 1 : Placements à court terme

Il s'agit d'actifs détenus par Enda Tamweel, dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, et que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Initialement, ces placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à leur juste valeur.

4. 2 : Placements à long terme

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ces placements à long terme, sont évalués à leur valeur d'usage.

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

4. 3 : Revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de placement pratiqué.

Les revenus sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société Enda Tech.

I -5 : Régime Fiscal

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun. Par ailleurs, elle est soumise aux dispositions fiscales dictées par le décret-loi n° 2011-118 du 5 novembre 2011, portant sur les dispositions fiscales relatives aux institutions de microfinance.

II - LES NOTES DU BILAN

II - 1 : Caisses et avoirs auprès de la CCP et des banques

La rubrique "Caisses et avoirs auprès de la CCP et des banques" totalise au 31 Décembre 2024, un montant de 23 550 125 DT contre 33 358 687 DT au 31 Décembre 2023, détaillée comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Banque Internationale Arabe de Tunisie	1 501 740	12 239 656
Attijari Bank	5 826 541	3 169 520
Banque de l'Habitat	2 041 497	2 844 157
Amen Bank	1 249 563	1 523 198
Société Tunisienne de Banque	789 954	700 817
Banque Nationale Agricole	331 726	526 036
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	410 913	1 065 954
Banque Tuniso Koweitienne	22 241	22 617
Arab Tunisian Bank	455 360	1 792 024
Union Internationale de banques	971 359	2 782 409
Banque de Tunisie et des Emirats	21 343	54 466
Banque Tuniso-Libyenne	103 630	625 685
TSB Bank	2 836	2 979
Banque de Tunisie	939 138	35 623
Comptes courants en Devises	230 532	720 987
Compte Courant Postal	3 997 725	3 405 957
Banque QNB	234 310	21 474
ABC Bank	776 823	182 634
CITI Bank	15 685	104 879
EL WIFAK Bank	3 444 079	1 243 236
Caisses	183 131	294 377
Total	23 550 125	33 358 687

II - 2 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle totalisant, au 31 Décembre 2024 un montant net de 1 359 933 581 DT contre 1 208 893 421 DT au 31 Décembre 2023, se présentent comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
AC2 Créances sur la clientèle (*)	1 400 349 352	1 249 921 212
Encours de crédit 2.1	1 400 349 352	1 249 921 212
Produits à recevoir	23 672 625	15 492 754
Agios réservés (**)	(6 708 694)	0
Provisions 2.1	(57 379 702)	(56 520 544)
Total	1 359 933 581	1 208 893 421

(*) Enda Tamweel ne dispose pas de créances sur ressources spéciales (budgétaires ou extérieures).

(**) ENDA a commencé la réservation des agios à partir de l'exercice 2024

2.1 Détail des créances douteuses et des provisions :

La répartition de l'encours à la clientèle, et des provisions correspondantes par classe de risque, se présentent comme suit :

Libellé	Encours brut	Montant de la provision	Encours net
Créances saines	1 337 000 578	3 342 501	1 333 658 076
Classe 1	3 598 969	899 742	2 699 227
Classe 2	2 625 178	1 312 589	1 312 589
Classe 3	3 079 418	2 309 564	769 855
Classe 4	2 965 078	2 965 078	-
Classe 5	32 438 487	32 438 487	-
Créances restructurés	18 641 644	14 111 741	4 529 903
Total	1 400 349 352	57 379 702	1 342 969 650

L'évolution de l'encours de crédit et des provisions y relatives, se détaillent comme suit :

Classe	Nombre de jours de retard	Encours brut au 31/12/2023	Variation	Encours brut au 31/12/2024	Provisions au 31/12/2023	Variation	Provisions au 31/12/2024	Encours net au 31/12/2024
Créances saines	0	1 211 215 966	133 199 898	1 344 415 864	20 924 650	(14 696 765)	6 227 884	1 338 187 979
Classe 1	1-30	2 833 055	876 165	3 709 220	1 057 702	(47 708)	1 009 993	2 699 227
Classe 2	31-60	2 325 536	639 258	2 964 795	1 439 082	213 124	1 652 206	1 312 589
Classe 3	61-90	2 496 639	979 414	3 476 053	2 049 095	657 103	2 706 198	769 855
Classe 4	91-120	1 995 375	1 587 969	3 583 345	1 995 375	1 587 969	3 583 345	0
	121- 180	4 435 415	3 385 760	7 821 176	4 435 415	3 385 760	7 821 176	0
Classe 5	181- 365	12 757 979	3 033 942	15 791 921	12 757 979	3 033 942	15 791 921	0
	366 et +	11 861 246	6 725 734	18 586 979	11 861 246	6 725 734	18 586 979	0
Total créances		1 249 921 212	150 428 140	1 400 349 352	56 520 544	859 158	57 379 702	1 342 969 650

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice se détaille comme suit :

Libellés	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Créances ne produisant pas des revenus	63 348 774	38 705 246
Total	63 348 774	38 705 246

Enda Tamweel a commencé la réservation des intérêts à partir du 1^{er} Janvier 2024.

2.2 Balance âgée des crédits accordés et impayés :

La balance par âge des crédits impayés se présente comme suit :

Ancienneté des impayés	PAR 0	PAR 0 - 30	PAR 31 - 60	PAR 61 - 90	PAR 91 - 120	PAR 121 -180	PAR 181 - 365	PAR à plus d'un an
Nature de la créance								
Créances sur la clientèle	1 344 415 864	3 709 220	2 964 795	3 476 053	3 583 345	7 821 176	15 791 921	18 586 979
Autres créances courantes sans affectation spécifique	1 344 415 864	3 709 220	2 964 795	3 476 053	3 583 345	7 821 176	15 791 921	18 586 979
Dont Créances impayées	-	413 131	610 649	889 661	1 172 980	3 060 072	9 356 242	18 871 165
Autres créances impayées sur les créances courantes sans affectation spécifique	-	413 131	610 649	889 661	1 172 980	3 060 072	9 356 242	18 871 165
Créances consolidées, rééchelonnées et réaménagées	7 415 286	110 251	339 617	396 634	618 266	1 636 061	3 296 509	4 829 020
Autres créances courantes consolidées, rééchelonnées et réaménagées sans affectation spécifique	7 415 286	110 251	339 617	396 634	618 266	1 636 061	3 296 509	4 829 020
Dont Créances impayées	-	7 872	34 119	70 240	148 108	371 101	1 333 527	4 416 988
Autres Créances impayées sur les créances courantes consolidées, rééchelonnées et réaménagées sans affectation spécifique	-	7 872	34 119	70 240	148 108	371 101	1 333 527	4 416 988
Créances passées en perte	136 900	225 349	180 531	230 222	298 076	519 123	1 198 640	12 590 056
Autres créances passées en perte	136 900	225 349	180 531	230 222	298 076	519 123	1 198 640	12 590 056
Dont les abandons des créances pour décès, incapacités et autres cas sociaux	136 900	225 349	180 531	230 222	298 076	519 123	1 198 640	1 273 709
Autres créances passées en perte et abandonnées	136 900	225 349	180 531	230 222	298 076	519 123	1 198 640	1 273 709

2.3 Répartition de l’encours des créances à la clientèle :

La répartition de l’encours des créances à la clientèle, par secteur d’activité, par maturité, et par produit, se présente comme suit :

2.3.1 Encours par secteur d’activité :

Secteur d'activité	31/12/2024	%	31/12/2023	%
Commerce	397 975 084	28,42%	370 262 930	29,62%
Elevage	281 658 683	20,11%	268 309 150	21,47%
Services	252 259 583	18,01%	211 229 892	16,90%
Amélioration du logement	128 439 358	9,17%	116 512 519	9,32%
Production	115 727 173	8,26%	102 057 487	8,17%
Agriculture	138 992 058	9,93%	94 976 988	7,60%
Education	50 638 073	3,62%	55 395 452	4,43%
Artisanat	32 432 600	2,32%	29 590 472	2,37%
Pêche	2 226 739	0,16%	1 586 320	0,13%
Total	1 400 349 352	100,00%	1 249 921 212	100,00%

2. 3.2 Encours par maturité :

Désignation	1 Jour et 3 Mois	3 Mois - 12 Mois	> 12 Mois	Total
Créances saines	34 486 805	446 670 377	855 843 396	1 337 000 578
Portefeuille à risque (PAR)	18 352 949	9 865 249	16 488 932	44 707 130
Restructuré - Sain	84 854	744 634	5 210 382	6 039 871
Restructuré / PAR	3 269 821	1 671 051	7 660 901	12 601 773
Total de l'encours sur la durée résiduelle	56 194 429	458 951 312	885 203 611	1 400 349 352

2. 3.3 Encours par produit :

Produit	Encours sains	Encours à risque	Encours Total	Intérêts à recevoir	Agios réservés	Provisions
<i>Mawilni</i>	317 798 525	7 623 055	325 421 580	5 196 173	(749 164)	7 487 907
<i>Mawsssem</i>	202 661 362	5 635 560	208 296 922	3 206 125	(528 765)	5 550 121
<i>Mazraati</i>	107 250 677	5 540 822	112 791 499	1 857 885	(649 676)	5 307 249
<i>Mouasasaty</i>	219 507 664	12 536 749	232 044 413	4 449 721	(1 662 773)	11 384 357
<i>Almoustathmer</i>	166 502 078	12 648 802	179 150 880	2 840 176	(1 070 440)	10 338 298
<i>Bidaya</i>	21 206 745	5 082 757	26 289 502	810 020	(565 965)	4 216 327
<i>Agribusiness</i>	4 086 241	156 199	4 242 440	65 357	(20 888)	164 506
<i>Bahar</i>	1 740 926	37 346	1 778 272	24 136	(4 330)	36 643
<i>Almoustethmer Filahi</i>	72 498 753	4 170 884	76 669 637	1 136 994	(390 963)	3 738 207
<i>Taalim</i>	49 920 670	720 989	50 641 659	672 772	(55 118)	767 409
<i>Darna</i>	126 298 014	2 159 310	128 457 323	1 991 812	(237 891)	2 223 169
<i>Forsa</i>	31 340 215	630 014	31 970 229	520 622	(48 596)	580 935
<i>Ecopret</i>	4 943 230	145 856	5 089 086	68 723	(20 642)	142 181
<i>Ecoshams</i>	5 531 751	51 517	5 583 268	70 474	(2 830)	64 420
<i>Express</i>	1 562 300	122 397	1 684 697	18 382	(1 275)	106 119
<i>Convention2</i>	475 351	58 056	533 407	9 325	(4 331)	39 078
<i>Promarket</i>	15 856	1 008	16 864	223	0	1 048
<i>Tadhamen</i>	3 573 163	5 850 320	9 423 483	732 902	(695 047)	5 059 760
<i>EcoTaqua</i>	72 386	0	72 386	801	0	181
<i>Micro-equity</i>	14 670	177 134	191 804	0	0	171 788
Total Général	1 337 000 578	63 348 774	1 400 349 352	23 672 625	(6 708 694)	57 379 702

II - 3 : Placements

Les Placements totalisent au 31 Décembre 2024 un montant de 56 499 900 DT contre 27 999 900 DT au 31 Décembre 2023, et s'analysent comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Placement à court terme	51 500 000	23 000 000
Certificats de dépôts	51 500 000	23 000 000
Titre de participation	4 999 900	4 999 900
Participation Enda TECH	4 999 900	4 999 900
Total	56 499 900	27 999 900

Les placements à court terme sont constitués de certificats de dépôts souscrits auprès des établissements bancaires, pour des périodes multiples de 10 jours.

Les titres de participation sont constitués des parts dans le capital d'Enda Tech pour un montant de 4 999 900 TND.

En effet, Enda Tamweel a créé une société spécialisée en services informatiques, dotée d'un capital de 5.000.000 DT et dont elle détient une majorité de 99,99%. Enda Tech exerce ses activités dans son siège social sis à la Cité Ettahrir.

Les états financiers d'Enda Tech clôturés au 31/12/2024 font apparaître les chiffres suivants :

- Total des capitaux propres : 5 595 912 TND
- Résultat réalisé au 31/12/ 2024 : 395 453 TND (bénéficiaire)

Ces titres sont détenus dans l'intention de les conserver durablement, dans le but d'exercer un contrôle exclusif sur Enda Tech.

3.1 Ventilation des titres de placement à court terme

La ventilation des titres de participation, en titres cotés et non cotés, en titres émis par les organismes publics, et les autres, et en titres à revenu fixe et variable, se présente comme suit :

3.1.1 Titres cotés et titres non cotés :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Titres cotés	0	0
Titres non cotés	56 499 900	27 999 900
Total	56 499 900	27 999 900

3.1.2 Titres émis par les organismes publics :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Titres émis par des organismes publics	0	0
Autres titres	56 499 900	27 999 900
Total	56 499 900	27 999 900

3.1.3 Titres à revenu fixe et variable :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Titres à revenu fixe	51 500 000	23 000 000
Titres à revenu variable	4 999 900	4 999 900
Total	56 499 900	27 999 900

3.2 Plus-values latentes sur les titres de participation

Le montant des plus-values latentes sur les titres de participation, correspondant à la différence entre la valeur probable de négociation (ou, valeur de remboursement) et le coût d'acquisition :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Coût d'acquisition des titres de participation	4 999 900	4 999 900
Valeur probable de négociation*	5 700 345	5 700 345
Plus-value latente	700 445	700 445

(*) : La valeur probable de négociation a été déterminée par rapport à la situation comptable nette de la société Enda Tech dans laquelle Enda Tamweel détient la participation.

Etant donné que ces titres n'ont pas subi de dépréciation, il n'y a pas lieu de constater une provision pour dépréciation des titres de placements à long terme.

II - 4 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 31 Décembre 2024 un montant net 7 266 967 DT contre 8 786 919 DT au 31 Décembre 2023, et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur Brute 31-12-2023	Acquisition 2024	Cession 2024	Valeur brute au 31-12/2024	Amort & prov 31-12/2023	Dotation 2024	Reprise 2024	Amort & prov 31-12/2024	VCN au 31-12-2024
Prime de filialisation (*)	4 237 952	-	-	4 237 952	1 694 619	211 944	-	1 906 564	2 331 388
Enregistrement slogans (**)	307	-	-	307	307	-	-	307	-
Logiciels	3 396 482	266 825	-	3 663 307	1 735 984	779 607	-	2 515 591	1 147 716
Matériels informatiques	6 136 834	125 023	2 837	6 259 020	3 939 770	897 244	948	4 836 065	1 422 954
Equipement et matériels audiovisuels	443 374	6 592	-	449 967	380 796	31 235	-	412 031	37 936
Matériels pour formation professionnelles	362	-	-	362	362	-	-	362	-
Divers matériel & outillage	21 077	-	-	21 077	19 257	1 230	-	20 487	589
Matériels de transport	2 330 220	126 351	67 991	2 388 580	1 935 785	111 896	57 263	1 990 418	398 162
Equipements électriques et électroniques	1 419 786	36 389	-	1 456 176	1 056 901	177 639	-	1 234 540	221 635
Meubles de bureaux	1 992 595	83 608	17	2 076 186	1 799 953	96 737	17	1 896 673	179 513
Equipement de cuisine	53 225	934	-	54 159	42 603	7 450	-	50 053	4 106
Agencement, aménagements et installations	3 271 256	254 067	-	3 525 323	1 952 494	408 702	-	2 361 195	1 164 128
Logiciels en cours	668 478	351 703	-	1 020 181	661 341	-	-	661 341	358 840
Immobilisations en cours	35 144	-	35 144	-	-	-	-	-	-
Total	24 007 091	1 251 493	105 988	25 152 595	15 220 171	2 723 685	58 228	17 885 627	7 266 967

* : La prime de filialisation représente l'écart entre la valeur des éléments d'actif et de passifs transférés lors de la filialisation et le prix de transfert convenu. Constituant ainsi la valeur des éléments incorporels transférés lors de la filialisation.

** : L'enregistrement slogans représente la valeur d'enregistrement du slogan « Avec **Un microcrédit, j'envole** ». Cet enregistrement a eu lieu à l'INORPI

II - 5 : Autres Actifs

La rubrique "Autres actifs" totalise au 31 Décembre 2024, un montant de 14 833 220 DT contre 16 432 799 DT au 31 Décembre 2023, et s'analyse comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs Avances et Acomptes	3 816	2 630
Avances et acomptes au personnel	135 694	61 373
Prêts au personnel	1 937 611	2 075 910
Avances sur frais missions	69 431	70 908
Personnel-oppositions sur salaires	15 422	7 619
Débiteurs et Créiteurs Divers	374 142	470 434
Charges constatées d'avance	5 055 418	3 774 834
Cautions sur loyers	1 842 992	1 820 672
Autres produits à recevoir	142 328	2 118 058
Créances sur Enda IA	239 162	239 162
Créances sur Enda TAO (*)	1 222 963	1 690 838
Indemnisation assurance pour décès et incapacité	3 980 936	1 270 786
Autres	1 072 984	4 033 178
Total brut	16 092 898	17 636 404
Provisions actifs courants	(1 259 678)	(1 203 605)
Total	14 833 220	16 432 799

(*) Représente le solde des montants collectés par Enda Tao pour le compte d'Enda Tamweel, et non encore versés à la date de clôture.

II - 6 : Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales totalisent au 31 Décembre 2024 un montant de 1 000 123 607 DT contre 872 252 605 DT au 31 Décembre 2023, et s'analysent comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Echéances à moins d'un an des emprunts	312 372 927	271 231 077
Total échéances à moins d'un an des emprunts	312 372 927	271 231 077
Echéances à plus d'un an des emprunts	657 470 713	572 983 877
Total échéances à plus d'un an des emprunts	657 470 713	572 983 877
Intérêts courus et non échus	30 399 304	27 420 981
Charges constatées d'avance sur billet de trésorerie	(119 337)	616 670
Total Emprunts et Ressources Spéciales	1 000 123 607	872 252 605

6.1 : Subdivision et ventilation des emprunts et ressources spéciales

Le solde des emprunts et ressources spéciales au 31/12/2024 est divisé en trois catégories : emprunts matérialisés, autres fonds empruntés et ressources extérieures. Le tableau suivant présente cette défalcation, ainsi que leur répartition par échéance :

	Solde au 31/12/2024	< 3 mois	Entre 3 et 12 mois	>12 mois
Autres Fonds empruntés	691 619 847	51 913 247	164 126 844	475 579 756
Emprunts matérialisés	159 450 000	1 150 000	49 007 000	109 293 000
Ressources extérieures	118 773 793	21 371 744	24 804 092	72 597 957
Total	969 843 640	74 434 992	237 937 935	657 470 713

Les autres fonds empruntés représentent les emprunts contractés auprès des établissements bancaires Tunisiens.

Les emprunts matérialisés sont constitués de billets de trésorerie et des emprunts obligataires.

Les ressources extérieures sont composées d'emprunts auprès des bailleurs de fonds étrangers.

6.2 : Détail des emprunts et ressources extérieures

La nature de l'activité d'Enda Tamweel requiert un recours important à l'endettement. En effet, la société octroie des crédits pour soutenir les projets des micro-entrepreneurs ; et pour ce faire, Enda Tamweel se base aussi bien sur ses fonds propres, que sur les financements accordés par les différents bailleurs de fonds. Ces financements se détaillent comme suit :

6.2.1 : Conditions des emprunts et ressources spéciales

6.2.1.1 : Conditions des autres Fonds empruntés

Emprunt	Année	Montant contracté	Encours	Durée
BH Bank	2021	15 000 000	6 875 910	5ans
	2023	20 000 000	15 139 222	5ans
	2023	50 000 000	42 086 023	5ans
	2024	30 000 000	27 000 000	5ans
BIAT	2020	35 000 000	9 569 432	5ans
	2020	35 000 000	9 192 260	5ans
	2021	40 000 000	18 335 098	5ans
	2023	30 000 000	25 261 012	5ans
	2024	20 000 000	20 000 000	5ans
	2024	20 000 000	20 000 000	5ans
UIB	2020	20 000 000	4 806 777	5ans
	2021	20 000 000	9 186 403	5ans
	2022	15 000 000	9 000 000	5ans
	2022	15 000 000	9 000 000	5ans
	2023	35 000 000	27 969 705	5ans
	2024	50 000 000	46 149 048	5ans
ATB	2019	10 000 000	1 302 640	5ans
	2021	20 000 000	11 666 667	7ans
	2021	715 948	715 948	4ans
Attijari Bank	2018	15 000 000	797 320	5ans
	2022	20 000 000	7 500 000	4ans
	2022	20 000 000	8 000 003	4ans
	2023	40 000 000	30 000 000	4ans
	2024	20 000 000	18 000 000	5ans
	2024	20 000 000	20 000 000	5ans
Amen Bank	2020	10 000 000	2 222 222	5ans
	2021	17 000 000	6 800 000	5ans
	2022	25 000 000	12 500 000	5ans
	2023	35 000 000	25 789 474	5ans
	2024	15 000 000	12 750 000	5ans
	2024	10 000 000	8 500 000	5ans
UBCI	2022	50 000 000	22 500 000	5ans
	2023	50 000 000	32 500 000	5ans
	2024	50 000 000	42 500 000	5ans
STB	2019	5 000 000	98 604	5ans
	2021	10 000 000	4 000 000	5ans
	2022	20 000 000	12 000 000	5ans
	2023	20 000 000	13 000 000	5ans
	2024	20 000 000	18 000 000	5ans
ABC	2024	10 000 000	10 000 000	3ans
Wifak Bank	2023	10 000 000	4 871 847	3ans
BTE	2023	10 000 000	8 434 232	5ans
QNB	2024	50 000 000	45 000 000	5ans
BT	2024	14 000 000	12 600 000	5ans
TOTAL		1 046 715 948	691 619 847	

6.2.1.2 : Conditions des emprunts matérialisés

Emprunts Matérialisés	Année	Montant contracté	Encours	Durée
Emprunt obligataire 2018	2018	5 500 000	1 100 000	7 ans
Emprunt obligataire 2019	2019	8 000 000	3 200 000	7 ans
Emprunt obligataire 2020-1	2020	24 500 000	4 900 000	5 ans
		5 500 000	3 300 000	7 ans
Emprunt obligataire 2020-2	2020	25 000 000	-	5 ans
Emprunt obligataire 2020-3	2020	17 000 000	17 000 000	5 ans
		13 000 000	13 000 000	7 ans
Emprunt obligataire 2023	2023	21 000 000	16 800 000	5 ans
		19 000 000	19 000 000	5 ans
Emprunt obligataire 2024	2024	30 535 000	30 535 000	5 ans
		19 465 000	19 465 000	7 ans
Billet de trésorerie Assurances BIAT	2020	15 000 000	5 000 000	3ans
Billet de trésorerie INMA Finance	2022	6 900 000	1 150 000	3ans
TOTAL		210 400 000	134 450 000	

6.2.1.3 : Conditions des ressources extérieures

Ressources extérieures	Année	Montant contracté	Encours	Durée
BIRD (Amen Bank)	2016	12 500 000	4 861 111	12 ans, 3ans Grâce
BEI	2023	30 140 100	23 442 300	5ans
	2024	8 420 000	8 420 000	5ans
	2024	32 147 050	32 147 050	5ans
FMO	2020	94 200 000	11 775 000	5ans dont 1an grâce
	2020	71 218 400	8 902 300	5ans dont 1an grâce
IFC	2022	16 286 500	13 959 857	5ans, dont 2ans grâce
	2022	16 297 000	13 968 857	5ans, dont 2ans grâce
NEMO KANTARA	2022	1 297 318	1 297 318	5ans
TOTAL		282 506 368	118 773 793	

6.2.2 : Amortissement des emprunts et ressources spéciales

6.2.2.1 : Amortissement des autres Fonds empruntés

Emprunt	Année	Encours au 31/12/2023	< 1 an	> 1 an	nouveaux emprunts 2024	Remboursement 2024	Encours au 31/12/2024	< 1 an	> 1 an
BH	2021	9 848 310	2 972 401	6 875 910	-	2 972 401	6 875 910	3 272 660	3 603 250
	2023	18 470 675	3 331 453	15 139 222	-	3 331 453	15 139 222	3 731 411	11 407 811
	2023	50 000 000	7 913 977	42 086 023	-	7 913 977	42 086 023	8 841 709	33 244 313
	2024				30 000 000	3 000 000	27 000 000	6 000 000	21 000 000
BIAT	2020	18 249 738	8 680 307	9 569 432	-	8 680 307	9 569 432	9 569 432	-
	2020	17 545 428	8 353 168	9 192 260	-	8 353 168	9 192 260	9 192 260	-
	2021	26 251 351	7 916 253	18 335 098	-	7 916 253	18 335 098	8 725 609	9 609 489
	2023	30 000 000	4 738 988	25 261 012	-	4 738 988	25 261 012	5 286 863	19 974 150
					20 000 000	-	20 000 000	4 000 000	16 000 000
UIB	2020	9 169 137	4 362 360	4 806 777	-	4 362 360	4 806 777	4 806 777	-
	2021	13 145 884	3 959 482	9 186 403	-	3 959 482	9 186 403	4 369 111	4 817 291
	2022	12 000 000	3 000 000	9 000 000	-	3 000 000	9 000 000	3 000 000	6 000 000
	2022	12 000 000	3 000 000	9 000 000	-	3 000 000	9 000 000	3 000 000	6 000 000
	2023	33 666 182	5 696 477	27 969 705	-	5 696 477	27 969 705	6 370 035	21 599 670
	2024				50 000 000	3 850 952	46 149 048	8 383 765	37 765 283
ATB	2019	3 690 613	2 384 318	1 306 295	-	2 387 973	1 302 640	1 302 640	-
	2021	15 000 000	3 333 333	11 666 667	-	3 333 333	11 666 667	3 333 333	8 333 333
	2021	715 948	-	715 948	-	-	715 948	715 948	-
Attijari Bank	2018	1 978 511	1 978 511	-	-	1 181 191	797 320	797 320	-
	2022	12 500 000	5 000 000	7 500 000	-	5 000 000	7 500 000	5 000 000	2 500 000
	2022	13 333 335	5 333 332	8 000 003	-	5 333 332	8 000 003	5 333 332	2 666 671
	2023	40 000 000	10 000 000	30 000 000	-	10 000 000	30 000 000	10 000 000	20 000 000

	2024				20 000 000	2 000 000	18 000 000	4 000 000	14 000 000
					20 000 000	-	20 000 000	4 000 000	16 000 000
Amen Bank	2020	1 000 000	1 000 000	-	-	1 000 000	-	-	-
	2020	4 444 444	2 222 222	2 222 222	-	2 222 222	2 222 222	2 222 222	-
	2021	10 200 000	3 400 000	6 800 000	-	3 400 000	6 800 000	3 400 000	3 400 000
	2022	17 500 000	5 000 000	12 500 000	-	5 000 000	12 500 000	5 000 000	7 500 000
	2023	33 157 895	7 368 421	25 789 474	-	7 368 421	25 789 474	7 368 421	18 421 053
	2024	-	-	-	15 000 000	2 250 000	12 750 000	3 000 000	9 750 000
	2024	-	-	-	10 000 000	1 500 000	8 500 000	2 000 000	6 500 000
UBCI	2022	32 500 000	10 000 000	22 500 000	-	10 000 000	22 500 000	10 000 000	12 500 000
	2023	42 500 000	10 000 000	32 500 000	-	10 000 000	32 500 000	10 000 000	22 500 000
	2024	-	-	-	50 000 000	7 500 000	42 500 000	10 000 000	32 500 000
STB	2016	71 175	71 175	-	-	71 175	-	-	-
	2018	97 393	97 393	-	-	97 393	-	-	-
	2019	1 295 812	1 197 208	98 604	-	1 197 208	98 604	98 604	-
	2021	6 000 000	2 000 000	4 000 000	-	2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
	2022	16 000 000	4 000 000	12 000 000	-	4 000 000	12 000 000	4 000 000	8 000 000
	2023	17 000 000	4 000 000	13 000 000	-	4 000 000	13 000 000	4 000 000	9 000 000
	2024				20 000 000	2 000 000	18 000 000	4 000 000	14 000 000
ABC	2021	3 333 333	3 333 333	-	-	3 333 333	-	-	-
	2024	-	-	-	10 000 000	-	10 000 000	3 333 333	6 666 667
Wifak Bank	2023	8 065 794	3 193 947	4 871 847	-	3 193 947	4 871 847	3 583 017	1 288 831
	2021	416 667	416 667	-	-	416 667	-	-	-
BTE	2023	10 000 000	1 565 768	8 434 232	-	1 565 768	8 434 232	1 757 842	6 676 390
BT	2024				14 000 000	1 400 000	12 600 000	2 800 000	9 800 000
QNB	2024				50 000 000	5 000 000	45 000 000	10 000 000	35 000 000
TOTAL		541 147 626	150 820 493	390 327 133	329 000 000	178 527 779	691 619 847	216 040 091	475 579 756

6.2.2.2 : Amortissement des emprunts matérialisés

Emprunts Matérialisés	Année	Encours au 31/12/2023	< 1 an	> 1 an	nouveaux emprunts 2024	Remboursement 2024	Encours au 31/12/2024	< 1 an	> 1 an
Emprunt obligataire 2017	2017	1 900 000	1 900 000	-	-	1 900 000	-	-	-
Emprunt obligataire 2018	2018	- 2 200 000	- 1 100 000	- 1 100 000	- -	- 1 100 000	- 1 100 000	- 1 100 000	- -
Emprunt obligataire 2019	2019	2 400 000 4 800 000	2 400 000 1 600 000	- 3 200 000	- -	2 400 000 1 600 000	- 3 200 000	- 1 600 000	- 1 600 000
Emprunt obligataire 2019-2	2019	3 000 000	3 000 000	-	-	3 000 000	-	-	-
Emprunt obligataire 2020-1	2020	9 800 000 4 400 000	4 900 000 1 100 000	4 900 000 3 300 000	- -	4 900 000 1 100 000	4 900 000 3 300 000	4 900 000 1 100 000	- 2 200 000
Emprunt obligataire 2020-2	2020	25 000 000	-	25 000 000	- -	-	25 000 000	25 000 000	-
Emprunt obligataire 2020-3	2020	17 000 000 13 000 000	- -	17 000 000 13 000 000	- -	- -	17 000 000 13 000 000	- -	17 000 000 13 000 000
Emprunt obligataire 2023	2023	21 000 000 19 000 000	4 200 000 -	16 800 000 19 000 000	- -	4 200 000 -	16 800 000 19 000 000	4 200 000 -	12 600 000 19 000 000
Emprunt obligataire 2024-1	2024				30 535 000 19 465 000	- -	30 535 000 19 465 000	6 107 000	24 428 000 19 465 000
Billet de trésorerie Maghrebria	2021	17 000 000	17 000 000	-	-	17 000 000	-	-	-
Billet de trésorerie Assurances BIAT	2020	10 000 000	10 000 000	-	5 000 000	10 000 000	5 000 000	5 000 000	-
Billet de trésorerie Tuniso Emiratie SICAV	2021	4 000 000	4 000 000	-	-	4 000 000	-	-	-
Billet de trésorerie INMA Finance	2022	3 450 000	2 300 000	1 150 000	-	2 300 000	1 150 000	1 150 000	-
TOTAL		157 950 000	53 500 000	104 450 000	55 000 000	53 500 000	159 450 000	50 157 000	109 293 000

6.2.2.3: Amortissement des ressources extérieures

Ressources extérieures	Année	Solde d'ouverture	< 1 an	> 1 an	nouveaux emprunts 2024	Remboursement 2024	Encours au 31/12/2024	< 1 an	> 1 an
BIRD (Amen Bank)	2016	6 250 000	1 388 889	4 861 111	-	1 388 889	4 861 111	1 388 889	3 472 222
BEI	2019	6 598 125	6 598 125	-	-	6 598 125	-	-	-
	2023	30 140 100	6 697 800	23 442 300	-	6 697 800	23 442 300	6 697 800	16 744 500
	2024	-	-	-	8 420 000	-	8 420 000	958 487	7 461 513
	2024				32 147 050	-	32 147 050	7 143 789	25 003 261
EBRD	2018	1 896 917	1 896 917	-	-	1 896 917	-	-	-
BIO	2019	4 319 467	4 319 467	-	-	4 319 467	-	-	-
FMO	2020	35 325 000	23 550 000	11 775 000	-	23 550 000	11 775 000	11 775 000	-
	2020	26 706 900	17 804 600	8 902 300	-	17 804 600	8 902 300	8 902 300	-
IFC	2022	16 286 500	2 326 643	13 959 857	-	2 326 643	13 959 857	4 653 286	9 306 571
	2022	16 297 000	2 328 143	13 968 857	-	2 328 143	13 968 857	4 656 286	9 312 571
NEMO KANTARA	2022	1 297 318	-	1 297 318	-	-	1 297 318	-	1 297 318
TOTAL		145 117 327	66 910 584	78 206 743	40 567 050	66 910 584	118 773 793	46 175 836	72 597 957
TOTAL GENERAL		844 214 953	271 231 077	572 983 876	424 567 050	298 938 363	969 843 640	312 372 927	657 470 713

II - 7 : Autres passifs

Les autres passifs totalisent au 31 Décembre 2024 un montant de 85 221 235 DT contre 71 868 209 DT au 31 Décembre 2023, et s'analysent comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Provisions pour risques et charges (*)	9 153 885	7 261 150
Dividendes à distribuer	9	10
IS à payer	8 780 265	-
Fournisseurs locaux	1 363 930	2 348 031
Retenue OOREDOO	869 104	796 477
Personnel-charges à payer	16 815 674	18 171 507
Cotisations CNSS / CAVIS	5 044 878	4 691 988
Provisions pour congés payes	4 177 032	4 429 069
Charges à payer	6 302 349	7 031 291
Assurance groupe à payer	1 388 795	938 095
IRPP à payer	1 184 056	938 975
Retenue à la source	21 113	107 705
Fournisseurs étrangers	248 720	160 115
Fournisseurs Retenue de Garantie	363 086	214 179
TFP à payer	110 464	432 178
Associés -opérations sur le capital	29 254	29 254
FOPROLOS à payer	55 237	50 236
TCL à payer	53 089	51 247
Oppositions sur salaires au profit organismes externes.	652	652
Micro-Assurances à payer	693 328	-
Collecte Commissions Enda Tech	-	59 700
Palements Anticipés des clients	23 072 955	17 679 711
Personnel FS	1 252 371	151 654
Autres créditeurs	4 240 992	6 324 987
Total	85 221 235	71 868 209

(*) Une fraude a été détectée au niveau de l'agence de Tajerouine courant le 3ème trimestre 2024, ainsi une mission d'inspection a été engagée par la Direction Générale. En se basant sur les informations disponibles à la date de l'arrêté des états financiers à fin décembre 2024, la Direction Générale a constaté une provision à hauteur de 1MDT pour la couverture des risques latents liés à cette fraude.

II - 8 : Capitaux propres

Le tableau qui suit résume les variations des capitaux propres entre le 31 décembre 2023 et le 31 Décembre 2024 :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserve de réinvestiss ement	Subventio n d'investiss ement	Prime d'émission	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2023	96 053 600	9 605 360	4 999 900	1 601 892	15 363 199	1 242 422	164 422 564	58 061 975	351 350 913
Affectation du résultat 2023						3 600 000	54 461 975	(58 061 975)	0
Distribution des dividendes							(17 418 592)		(17 418 592)
Capitaux propres après affectation	96 053 600	9 605 360	4 999 900	1 601 892	15 363 199	4 842 422	201 465 946	0	333 932 320
Mouvements Fonds social (*)						(3 590 124)			(3 590 124)
Encaissement Subvention d'investissement									0
Résorption Subvention d'investissement				(594 603)					(594 603)
Effet de modification comptable									0
Résultat de la période								46 991 358	46 991 358
Capitaux propres au 31/12/2024	96 053 600	9 605 360	4 999 900	1 007 289	15 363 199	1 252 298	201 465 946	46 991 358	376 738 950

* : Les mouvements sur fonds social intègrent les coûts des activités sociales au profit des employés, ces dépenses ne sont pas remboursables.

Le résultat par action au 31/12/2024, et au 31/12/2023 se présente comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Résultat de la période	46 991 358	58 061 975
Nombre des actions	960 536	960 536
Résultat par action	48,922	60,447

III - LES NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

III. 1 : Produits d'exploitation des activités de microfinance

Les produits d'exploitation des activités de microfinance totalisent au 31 Décembre 2024 un montant de 313 409 864 DT contre 291 452 686 DT au 31 Décembre 2023 et s'analysent comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts sur microcrédits	289 251 303	267 613 432
Frais de dossiers	11 959 226	12 916 049
Commissions sur microcrédits	6 190 154	8 177 585
Gains sur portefeuilles titres de placement à CT	6 009 181	2 745 620
Total	313 409 864	291 452 686

III. 2 : Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 109 057 028 contre 92 177 436 au 31 Décembre 2023 et s'analysent comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts des emprunts	107 162 203	88 778 925
Intérêts/Billets de trésorerie	1 542 746	3 178 144
Intérêts des comptes courants et des dépôts crédit	744	4 346
Perte de change	440 071	527 541
Gain de change	(88 735)	(311 519)
Total	109 057 028	92 177 436

III.3 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances et passifs

Les dotations aux provisions totalisent au 31 Décembre 2024 un montant de 13 331 655 DT contre 11 116 151 DT au 31 Décembre 2023, et s'analysent comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	12 175 564	11 953 808
Dotation / reprise aux provisions pour risques et charges	1 892 735	(1 224 929)
Dotation aux provisions pour dépréciation des autres actifs	56 073	204 907
Total des dotations	14 124 372	10 933 786
Pertes sur créances et indemnités suite au décès des clients	866 893	1 127 985
Sommes recouvrées sur créances passées en perte	(1 659 610)	(945 620)
Total	13 331 655	11 116 151

III.4 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 31 Décembre 2024 un montant de 2 820 534 DT contre 3 123 709 DT au 31 Décembre 2023, se détaillant ainsi :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts sur prêts au personnel	204 305	180 418
Intérêts sur comptes créditeurs	1 086 824	1 175 448
Autres Profits ordinaires	902 272	1 376 866
Quote-part des subventions inscrites au compte de résultat	594 603	254 502
Subventions d'exploitation	0	136 475
Revenus services Formation	32 530	0
Total	2 820 534	3 123 709

III.5 : Frais de personnel

Les frais de personnel s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 95 230 187 DT contre 90 002 333 DT au 31 Décembre 2023 et s'analysent comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Salaires Bruts	78 196 200	69 940 295
TFP, FOPROLOS	2 291 627	2 048 790
Charges patronales (CNSS, CAVIS, ASSURANCE GROUPE)	16 350 230	14 739 215
Provisions pour congés payés	(252 037)	827 670
Provisions (reprises) pour primes	(1 355 833)	2 446 363
Total	95 230 187	90 002 333

III.6 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 27 521 567 DT contre 24 400 140 DT au 31 Décembre 2023 dont le détail se présente comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Loyers et autres charges locatives	5 497 259	5 088 452
Achat de matières et fournitures	1 317 204	1 506 299
Frais de transport	2 002 074	1 970 394
Déplacement, missions et réceptions	1 518 021	647 130
Divers entretiens et réparations	3 936 507	3 592 452
Frais d'accompagnement et honoraires	4 335 124	4 275 351
Contribution autorité de contrôle	1 933 724	1 716 380
Frais de communication et publicité	458 111	499 313
Frais postaux et de télécommunication	1 592 633	1 144 524
Primes d'assurances	217 004	203 851
Services bancaires et assimilés	91 249	184 589
Impôts et taxes	669 866	629 492
Divers frais	3 504 362	2 504 414
Jetons de présence	448 438	437 500
Total	27 521 576	24 400 140

III.7 : Dotation aux amortissements sur immobilisations

Les dotations aux amortissements sur immobilisations s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 2 723 685 DT contre 2 332 163 DT au 31 Décembre 2023, dont le détail se présente comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Provision pour dépréciation immobilisation	-	-
Dotations aux Amortissements des immobilisations	2 723 685	2 332 163
Total	2 723 685	2 332 163

IV - NOTE SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE :

IV 1 : Distribution de dividendes :

Les dividendes versés courant l'exercice 2024 se présentent comme suit :

Catégorie	31/12/2024	31/12/2023
Dividendes affectés avant 2021		8
Dividendes affectés en 2023	-	19 522 584
Dividendes affectés en 2024	17 418 592	-
Total dividendes versés	17 418 592	19 522 592

IV 2 : Encaissement provenant des emprunts :

Les encaissements provenant des emprunts versés courant l'exercice 2024 se présentent comme suit :

En DT	Autres Fonds empruntés	Ressources extérieures	Emprunts matérialisés	Total
Encaissement provenant des emprunts	329 000 000	40 567 050	55 000 000	424 567 050
Total	329 000 000	40 567 050	55 000 000	424 567 050

IV 3 : Remboursement d'emprunts :

Les remboursements d'emprunts, courant l'exercice 2024, en principal et intérêts, se présentent comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
Remboursement du principal	298 938 363	252 015 720
Remboursement des intérêts	108 872 889	90 924 986
Total	407 811 252	342 940 706

IV 4 : Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice :

La rubrique liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice se détaille comme suit :

En DT	31/12/2024	31/12/2023
AC1 - Caisses et avoirs auprès de la CCP et des banques	23 550 125	33 358 687
AC3 – Placements	51 500 000	23 000 000
Placements à terme	51 500 000	23 000 000
PA1 - Concours bancaires	-	-
Total	75 050 125	56 358 687

V.2. Transactions avec les parties liées

2.1. Transactions réalisées avec Enda Inter-Arabe (Loyers)

- La société « Enda Tamweel » a conclu, le 1er janvier 2016, une convention de location de siège situé à Cité el Khadra pour une superficie totale de 3 156 mètres carrés avec l'association « Enda Inter Arabe » pour un montant annuel du loyer fixé à 650.000 DT en hors taxes pour la première année avec un taux de majoration annuel de 5%. La charge de loyer relative à l'exercice 2024 s'élève à 1 770 455 DT.
- La société « Enda Tamweel » a conclu, le 1er janvier 2021, un contrat de location de deux salles de formation situées au Rez de Chaussée de l'immeuble « Cherifa », Bloc A, Cité Ettahrir avec l'association « Enda Inter Arabe » pour un montant annuel du loyer fixé à 103.842 DT TTC pour la première année avec un taux de majoration annuel de 5%. La charge de loyer relative à l'exercice 2024 s'élève à 120 210 DT.
- La société « Enda Tamweel » a conclu, le 1er janvier 2021, un contrat de location d'un centre d'appel basé au 2ème étage de l'immeuble « Cherifa », Bloc A, Cité Ettahrir avec l'association « Enda Inter Arabe » pour un montant annuel du loyer fixé à 69 228 DT TTC pour la première année avec un taux de majoration annuel de 5%. La charge de loyer relative à l'exercice 2024 s'élève à 80 141.
- La société « Enda Tamweel » a conclu le 31 décembre 2022 un contrat de location de l'agence « El Omrane » basée au grand Tunis avec l'association « Enda Inter Arabe », pour un montant annuel du loyer fixé à 55 930 DT pour la première année avec une majoration annuel cumulable de 5% l'an à partir de la deuxième année. La charge de loyer relative à l'exercice 2024 s'élève à 58 727.
- La valeur locative est fondée sur le marché. L'évaluation est déterminée par un expert immobilier pour un immeuble similaire.
- Les montants relatifs aux locations se détaillent comme suit à la date du 31 décembre 2024 (Montants en DT) :

Libellé	Loyer 2024	Règlements 2024
Loyers Siège	1770 455	1770 455
Loyers centre de formation	120 210	120 210
Loyer Centre d'appel	80 141	80 141
Loyers Agence « El Omrane »	58 727	58 727

2.2. Transactions réalisées avec Enda Inter-Arabe (Accompagnement et formation)

La société « Enda Tamweel » a conclu le 31 décembre 2016, une convention relative aux prestations de formation, d'encadrement, d'appui à la commercialisation et de sensibilisation avec l'association « Enda Inter Arabe ». Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 7 février 2017. Un avenant modifiant les conditions financières a été signé le 31 décembre 2021 et autorisé par le conseil d'administration du 22 avril 2022.

Les tarifs sont fixés par type de prestation et par participation indépendamment du nombre de sessions. Le prix de référence est fondé sur un benchmark des prestations équivalentes sur le marché.

La tarification relative à la formation du personnel d'Enda Tamweel est fondée sur la facturation du coût réel de la formation majoré de 25 %.

Le montant inscrit parmi les charges de la société « Enda Tamweel » au titre de 2024 s'élève à **2 200 519 DT TTC**.

2.3. Transactions réalisées avec Enda Tech

2.3.1 La mise à disposition des licences du Core Banking T24

La société a conclu le 28 Novembre 2024 une convention de prestation de services avec Enda Tech qui porte sur la mise à disposition des licences pour l'accès et l'utilisation de la solution T24, ainsi que les services associés. Les services fournis comprennent notamment :

- La maintenance et les mises à jour régulières de la solution,
- L'assistance technique,
- Les développements spécifiques à la demande du Client,
- Et les prestations d'implémentation, d'intégration et de support technique.

Le montant en TTC inscrit parmi les charges de la société « Enda Tamweel » au titre de 2024 s'élève 1 789 998 DT.

2.3.2 La mise à disposition Data Center

La société a conclu le 28 Novembre 2024 une convention de prestation de services avec Enda Tech pour assurer la mise à disposition du DATACENTER ,afin de permettre l'hébergement des VMs , ainsi que tout le service de mise en place, d'accompagnement et d'assistance sur l'ensemble des volets de l'infrastructure IT.

Le montant en TTC inscrit parmi les charges de la société « Enda Tamweel » au titre de 2024 s'élève 263 879 DT.

2.3.3 La mise à disposition des licences Navision

La société a conclu le 28 Novembre 2024 une convention de prestation de services avec Enda Tech pour la mise à disposition des licences d'utilisation du progiciel « Microsoft Dynamics 365 Business Central », ainsi que la fourniture des services liés à l'installation, la formation des utilisateurs et la maintenance continue post-déploiement de la Solution.

Le montant en TTC inscrit parmi les charges de la société « Enda Tamweel » au titre de 2024 s'élève 151 402 DT

2.4. Transactions réalisées avec Maghrebria Vie

En date du 30 Septembre 2021, une transaction de cession de 48 026 actions de la part de WWB CAPITAL PARTNERS LP au profit d'Assurances Maghrebria Vie, a été enregistrée en Bourse.

En date du 02 Février 2024, une transaction de cession de 48 026 actions de la part Triodos Microfinance Fund au profit de Maghrebria VIE a été enregistrée en Bourse. La cession des actions que détenait Triodos Microfinance Fund dans le capital Enda Tamweel à Maghrebria Vie a été réalisée conformément aux statuts d'Enda Tamweel.

La charge constatée au titre de la convention assurance groupe maladie avec Maghrebria Vie en toutes taxes comprises s'élève au 31 décembre 2024 à **2 131 298 DT**.

Le produit constaté au titre des commissions sur la collecte des primes de micro-assurance Maghrebria (vie et hospitalisation) auprès des clients s'élève en toutes taxes comprises au 31 décembre 2024 à **3 057 680 DT**.

Libellé	Commissions 2024
Prime assurance Vie	3 056 322
Prime assurance Hospitalisation	1 358

VI. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques						
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e) abandon de créances (1)	67 032 853	67 032 853				
f) engagement sur titre non libéré						
g) engagement par signature						
TOTAL	67 032 853	67 032 853				
2-Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
*cautionnement (2)	4 861 111	4 861 111				
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* hypothèques						
*nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Engagements sur intérêts à échoir sur contrats actifs						
TOTAL	4 861 111	4 861 111				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé (3)	89 000 000	89 000 000				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage						
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	89 000 000	89 000 000				
TOTAL GENERAL	160 893 964	160 893 964				

- (1) Il s'agit de l'encours des crédits irrécouvrables et qui ont fait objet de passage en perte selon les normes généralement admises, depuis la filialisation et l'entrée en activité d'Enda Tamweel.
- (2) Il s'agit d'une caution bancaire accordée par l'Amen Bank pour débiter son compte auprès de la BCT au titre du règlement des échéances de la ligne BIRD pour un montant de 4 861 111 DT.
- (3) (3) Il s'agit des emprunts obtenus et non encore débloqués.
- 34 000 000 = 10 000 000 Euros, représente la deuxième tranche de l'emprunt IFC (taux de change = 3,4).
 - 20 000 000 Dinars représentant la deuxième tranche de l'emprunt de 50 millions de dinars accordé par la BH Bank
 - 10 000 000 Dinars représentant un emprunt accordé par la banque BTL
 - 5 000 000 Dinars représentant un emprunt accordé par l'ABC Bank
 - 20 000 000 Dinars représentant un emprunt accordé par l'UBCI.

VII - NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

- Depuis le 31 Décembre 2024 et jusqu'à la date de la présente note, aucun événement n'est survenu, ni aucune législation, règlement ou directive nouvelle ou modifiée, à l'exception de ceux décrits dans les états financiers ou les notes afférentes,
- Tous les événements et éventualités postérieurs à la date de clôture et nécessitant une rectification des états financiers ou une mention dans les notes auxdits états, ont été traités conformément aux dispositions des normes comptables en vigueur,
- Tous les litiges ont été provisionnés dans les états financiers selon les montants fixés avec les conseillers juridiques et les avocats de la société. Aucune autre réclamation concernant un contentieux potentiel n'a été déposé ou n'est actuellement anticipée

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société « Enda Tamweel »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «ENDA TAMWEEL» qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2024 faisant apparaître un total de 1 462 083 793 Dinars, l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice net de 46 991 358 Dinars, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie de fin de période de 75 050 125 Dinars, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 26 mars 2025.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié d'insuffisances majeures du contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de l'institution.

2. La conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations légales et réglementaires

Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises par l'un des employés de l'institution. En effet, Enda a déposé, le 05/09/2024, une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance d'El Kef enregistrées sous le numéro 18476/24.

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé (par une lettre envoyée le 24 mars 2025) ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance d'El Kef.

Tunis, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

**ECC MAZARS
Borhen CHEBBI**

**Société DATN – Membre de DTTL
Jaouhar BEN ZID**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société « Enda Tamweel »

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et les articles 29 et 30 de la loi n°2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

1. La société « Enda Tamweel » a conclu le 28 novembre 2024 une convention de prestation de services avec Enda Tech qui porte sur la mise à disposition des licences pour l'accès et l'utilisation de la solution T24, ainsi que les services associés. Les services fournis comprennent notamment :
 - La maintenance et les mises à jour régulières de la solution,
 - L'assistance technique,
 - Les développements spécifiques à la demande du Client, Et les prestations d'implémentation, d'intégration et de support technique.

Le montant en TTC inscrit parmi les charges de la société « Enda Tamweel » au titre de 2024 s'élève 1 789 998 DT.

2. La société « Enda Tamweel » a conclu le 28 novembre 2024 une convention de prestation de services avec Enda Tech pour assurer la mise à disposition du DATACENTER, afin de permettre l'hébergement des machines virtuelles, ainsi que tout le service de mise en place, d'accompagnement et d'assistance sur l'ensemble des volets de l'infrastructure IT.

Le montant en TTC inscrit parmi les charges de la société « Enda Tamweel » au titre de 2024 s'élève 263 879 DT.

3. La société « Enda Tamweel » a conclu le 28 Novembre 2024 une convention de prestation de services avec Enda Tech pour la mise à disposition des licences d'utilisation du progiciel « Microsoft Dynamics 365 Business Central », ainsi que la fourniture des services liés à l'installation, la formation des utilisateurs et la maintenance continue post-déploiement de la Solution.

Le montant en TTC inscrit parmi les charges de la société « Enda Tamweel » au titre de 2024 s'élève 151 402 DT ;

Le conseil d'administration tenu le 26 mars 2025 a autorisé lesdites conventions.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

1. La société « Enda Tamweel » a conclu le 31/12/2022 un contrat de location de l'agence « El Omrane » basée au grand Tunis avec l'association « Enda Inter Arabe », pour une durée initiale de 3 années commençant le 2 janvier 2023 et un montant trimestriel du loyer fixé à 13 982,5 DT TTC avec une majoration annuelle cumulaire de 5% l'an à partir de la deuxième année de la prise en possession par le preneur du local.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 22 avril 2022.

Le montant inscrit parmi les charges de la société « Enda Tamweel » se détaille comme suit au titre de l'exercice 2024 :

Libellé	Loyer 2024	Règlement 2024	Passif au 31/12/2024
Loyer Agence « El Omrane »	58 727	58 727	-

2. La société « Enda Tamweel » a émis un emprunt obligataire sans appel public à l'épargne pour un montant de 17.000.000 DT sur une durée de 5 ans infime avec un taux d'intérêt fixe de 10,30%.

En DT

Prêt	Souscription au 31/12/2021	Montant remboursé	Intérêts Payés en 2024
30.000.000	17.000.000	-	1.751.000

Cet emprunt obligataire est réparti entre les souscripteurs comme suit :

En DT

Souscripteurs	Montants	Taux d'intérêt	Durée
Assurances BIAT	10 000 000	10,30%	5 ans
Mohamed Naceur Ammar	4 000 000		
Assurances AMI	2 000 000		
Assurances AMI	1 000 000		
Total	17 000 000		

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 23 décembre 2020.

3. La société « Enda Tamweel » a conclu, le 1^{er} janvier 2021, un contrat de location de deux salles de formation situées au Rez de Chaussée de l'immeuble « Cherifa », Bloc A, Cité Ettahrir avec l'association « Enda Inter Arabe » pour un montant annuel du loyer fixé à 103.842 DT TTC pour la première année avec un taux de majoration annuel de 5%. Le montant de la caution payé par la société est de 103.842 DT.

Le montant inscrit parmi les charges de la société « Enda Tamweel » se détaille comme suit au titre de l'exercice 2024 :

<i>En DT</i>			
Libellé	Loyer 2024	Règlement 2024	Passif au 31/12/2024
Loyer Salles de Formation	120 200	120 200	-

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni en date du 23 février 2021.

4. La société « Enda Tamweel » a conclu, le 1^{er} janvier 2021, un contrat de location d'un centre d'appel basé au 2^{ème} étage de l'immeuble « Cherifa », Bloc A, Cité Ettahrir avec l'association « Enda Inter Arabe » pour un montant annuel du loyer fixé à 69.228 DT TTC pour la première année avec un taux de majoration annuel de 5%. Le montant de la caution payé par la société est de 69.228 DT.

Libellé	Loyer 2024	Règlement 2024	Passif au 31/12/2024
Loyer Centre d'appel	80 140	80 140	-

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni en date du 23 février 2021.

5. En date du 30 Septembre 2021, une transaction de cession de 48 026 actions de la part de WWB CAPITAL PARTNERS LP au profit d'ASSURANCES MAGHREBIA S.A, a été enregistrée en Bourse. La cession des actions que détenait WWB dans le capital d'Enda Tamweel à Maghrebria Vie a été réalisée conformément aux statuts d'Enda Tamweel.

En Février 2024, Tridos Microfinance Fund a procédé à la cession de ses 48 026 actions au profit de Maghrebria Vie.

Au 31/12/2024, Maghrebria Vie détient 10% du capital de la société ENDA TAMWEEL.

Le montant inscrit parmi les charges de la société « Enda Tamweel » se détaille comme suit au titre de l'exercice 2024 :

Libellé	Charge 2024	Passif au 31/12/2024
Assurances Maghrebria Vie	2.131.298	1.388.795

Le montant inscrit parmi les produits de la société « Enda Tamweel » se détaille comme suit au titre de l'exercice 2024 :

Libellé	Produits 2024	Créance au 31/12/2024
Commissions Assurances Maghrebria	3.057.680	3.057.680

6. La société « Enda Tamweel » a conclu le 3 mars 2020 une convention de Prêt avec la « Société néerlandaise de financement du développement (FMO) » pour un montant fixé à la contrevaieur 60.000.000 EUR et ce sur une durée de 5 ans.
- La première tranche 94 200 000 DT, la contrevaieur de 30 000 000 EUR avec un taux d'intérêt de TMM + 7.15% l'an ;
 - La deuxième tranche 71 218 400 DT, la contrevaieur de 22 000 000 EUR avec un taux d'intérêt de TMM + 7.71% l'an ;

En DT

Prêt	Montant remboursé en 2024	Intérêts Payés en 2024
165.418.400	41.354.600	8.656.015

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 18 septembre 2019.

7. La société « Enda Tamweel » a émis un emprunt obligataire sans appel public à l'épargne pour un montant de 30.000.000 DT, une durée de 5 ans et 7 ans avec des taux d'intérêts fixe respectivement de 11 % et 11,5%.

En DT

Prêt	Montant remboursé en 2024	Intérêts Payés en 2024
30.000.000	6.000.000	1.584.000

Cet emprunt obligataire est réparti entre les souscripteurs comme suit :

En DT

Souscripteurs	Montants	Taux d'intérêt	Durée
CDC	2 000 000	11%	5 ans
BH Assurance	2 000 000		
Assurance AMI	1 500 000		
Assurance COMAR	2 000 000		
Assurance HAYETTE	1 000 000		
Société Partner Investment	9 000 000		
STAR Assurance	500 000		
GAT Vie	1 500 000		
ALCB FUND	5 000 000		
Sous-total	24 500 000		
GAT Assurance	2 000 000	11.5%	7 ans dont 2 années de franchise
Assurance Magherbia	1 500 000		
Magherbia Vie	2 000 000		
Sous-total	5 500 000		
Total	30 000 000		

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 20 octobre 2020.

8. La société « Enda Tamweel » a émis un emprunt obligataire privé avec Amen Bank pour un montant de 25.000.000 DT réparti en 250 000 obligations d'une valeur nominale de 100 dinars chacune et ce sur une durée de 5 ans zéro coupon, avec un taux d'intérêt fixe de 11 % l'an.

En DT

Prêt	Montant remboursé en 2024	Intérêts Payés en 2024
25.000.000	-	-

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 4 novembre 2020.

9. La société « Enda Tamweel » a émis un emprunt obligataire sans appel public à l'épargne pour un montant de 13.000.000 DT, une durée de 7 ans infime avec un taux d'intérêts fixe de 10,5%.

En DT

Prêt	Souscription au 31/12/2020	Montant remboursé en 2024	Intérêts Payés en 2024
30.000.000	13.000.000	-	1.365.000

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 23 décembre 2020.

10. La société « Enda Tamweel » a émis un emprunt obligataire privé avec l'Union Internationale des Banques (UIB) pour un montant de 15.000.000 DT réparti en 150 000 obligations d'une valeur nominale de 100 dinars chacune et ce sur une durée de 5 ans, avec un taux d'intérêt fixe de 12,5 % l'an.

En DT

Prêt	Montant remboursé en 2024	Intérêts Payés en 2024
15.000.000	3.000.000	375.000

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 18 septembre 2019.

11. La société « Enda Tamweel » a conclu le 21 juin 2019 une convention de Prêt avec « société belge d'investissement pour les pays en développement SA (BIO) » pour un montant de 8.000.000 EUR et ce sur une durée de 5 ans, avec un taux d'intérêt de TMM + 7,31 % l'an.

En DT

Prêt	Montant remboursé en 2024	Intérêts Payés en 2024
25.916.800	4.319.467	362.599

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 16 janvier 2019.

12. La société « Enda Tamweel » a conclu le 18 Juin 2019 une convention de Prêt avec la « Banque Européenne d'Investissement (BEI) » pour un montant fixé à la contrevaletur 8.000.000 EUR et ce sur une durée de 5 ans, avec un taux d'intérêt de 9,756% l'an.

En DT

Prêt	Montant remboursé en 2024	Intérêts Payés en 2024
26.392.500	6.598.125	643.713

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 30 avril 2019.

13. La société « Enda Tamweel » a émis un emprunt obligataire sans appel public à l'épargne pour un montant de 20.000.000 DT, une durée de 5 ans et 7 ans avec des taux d'intérêts fixe respectivement de 12.75 % et 13%.

Prêt	Montant remboursé en 2024	Intérêts Payés en 2024
20.000.000	4.000.000	930.000

Cet emprunt obligataire est réparti entre les souscripteurs comme suit :

<i>En DT</i>			
Souscripteurs	Catégorie	Montants	Capital restant dû en 2024
BNA	Catégorie A (sur 5 ans / Taux fixe 12,75%)	2 000 000	7 200 000
UIB		5 000 000	
CDC		1 000 000	
Union Financière Maghrebria		3 000 000	
Assurance AMI		1 000 000	
Sous-total		12 000 000	
GAT Vie	Catégorie B (sur 7 ans / taux 13%)	1 000 000	
Union Financière Maghrebria		4 000 000	
Assurance Tunis Ré		1 000 000	
Office des postes		2 000 000	
Sous-total		8 000 000	
Total		20 000 000	7 200 000

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 11 mars 2019.

14. La société « Enda Tamweel » a conclu, le 1^{er} janvier 2016, une convention de location de siège situé à Cité el Khadra pour une superficie totale de 3 156 mètres carrés avec l'association « Enda Inter Arabe » pour un montant annuel du loyer fixé à 650.000 DT en hors taxes pour la première année avec un taux de majoration annuel de 5%. Le montant de la caution payé s'élève à 767.000 DT.

Le 23/02/2021 le conseil d'administration a autorisé la signature d'un avenant ayant pour objet la révision à la hausse du montant de loyer annuel pour atteindre 1.456.556 DT par an avec un effet rétroactif sur 2020 avec un taux de majoration annuelle de 5%.

Le montant inscrit parmi les charges de la société « Enda Tamweel » se détaille comme suit au titre de l'exercice 2024 :

<i>En DT</i>			
Libellé	Loyer 2024	Règlement 2024	Passif au 31/12/2024
Loyers Siège	1 770 455	1 770 455	-

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni en date du 07 février 2018.

Le 17/08/2022, la société « Enda Tamweel » a payé un complément de cautionnement suite à la révision du loyer en 2021 pour un montant de 838 855 Dinars.

15. La société « Enda Tamweel » a conclu, le 31 décembre 2016, une convention relative aux prestations de formation, d'encadrement, d'appui à la commercialisation et de sensibilisation avec l'association « Enda Inter Arabe »

Un avenant modifiant les conditions financières a été signé le 31 décembre 2021 et autorisé par le conseil d'administration du 22 avril 2022.

Le 22/04/2022, le conseil d'administration a autorisé la signature d'un avenant ayant pour objet la révision de la tarification en fonction du type de la prestation par participation.

Le montant inscrit parmi les charges de la société « Enda Tamweel » au titre de 2024 s'élève à 2.200.519 DT TTC.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 7 février 2017

16. La société « Enda Tamweel » a émis un emprunt obligataire sans appel public à l'épargne pour 18.000.000 DT, une durée de 5 ans et 7 ans avec des taux d'intérêts fixes respectivement 12% et 12,30%.

L'emprunt obligataire est réparti entre les souscriptions comme suit :

En DT

Souscripteurs	Catégorie	Montants	Capital restant dû	Intérêts payés en 2024		
UIB	Catégorie A (sur 5 ans / Taux fixe 12%)	5 000 000	1.100.000	270.600		
GAT Assurances		2 000 000				
CDC		2 000 000				
Union Financière (Maghrebria)		2 500 000				
Tunis Ré		500 000				
MAE		500 000				
Sous-total		12 500 000				
GAT VIE	Catégorie B (sur 7 ans / taux 12,30%)	2 000 000				
Union Financière (Maghrebria vie)		2 500 000				
Office National des Postes		1 000 000				
Sous-total		5 500 000				
Total		18 000 000	1 100 000	270 600		

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 15 novembre 2018.

17. La société « Enda Tamweel » a émis un emprunt obligataire sans appel public à l'épargne pour 14 millions de dinars, une durée de 5 ans et 7 ans avec des taux d'intérêts fixes respectivement 8,20% et 12,30%.

L'emprunt obligataire est réparti entre les souscriptions comme suit :

En DT

Souscripteurs	Catégorie	Montant	Capital restant dû	Intérêts payés en 2024
Assurance AMI	Catégorie A (sur 5 ans / Taux fixe 8,20 %)	1 500 000	-	167.340
Assurance Maghrebria		1 500 000		
AMEN BANK		1 000 000		
ATTIJARI BANK		500 000		
Sous-total		4 500 000		
Tunis Ré	Catégorie B (sur 7 ans / taux fixe de 8,40% et un taux variable TMM+3%)	1 000 000		
GAT Assurance		1 000 000		
GAT Assurance vie (CGF)		750 000		
GAT Assurance vie (Axis)		750 000		
La poste		2 000 000		
Assurance Maghrebria		2 500 000		
Caisse de dépôt et consignation		1 500 000		
Sous-total		9 500 000		
Total		14 000 000	-	167 340

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 6 octobre 2017.

18. Les autres conventions de Prêt conclu par la société « Enda Tamweel » et autorisées par le conseil d'administration avant 2019 se présentent comme suit :

En DT

Banque	Année	Duré	Débloccage	Capital restant dû	Intérêts payés en 2024	Autorisation du Conseil d'Administration
BERD	2018	5 ans	17 072 250	-	57 802	CA réuni le 15/11/ 2018

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visées par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales sont définis comme suit :

C1.1 Le Directeur Général, a été nommé par le Conseil d'Administration réuni le 18 septembre 2019 pour une durée de trois ans, renouvelé par le conseil d'administration tenu le 20 septembre 2022 pour nouveau mandat de 3 ans.

Le conseil d'administration réuni le 07 juin 2024 a autorisé une majoration du salaire mensuel brut du directeur général, ainsi le salaire mensuel brut s'est élevé à 36 900 DT (soit 21 000 DT net)

La rémunération du directeur générale est composé des éléments suivants :

- Un salaire mensuel brute (après majoration) de 36 900 DT,
- Un montant variable (Bonus), perçu annuellement et décidé par le Conseil d'administration en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs d'un programme cadre et de KPIs validés par le Conseil d'administration,
- Une contribution de 50% aux frais de l'assurance groupe ;
- Une contribution de 6% à la Caisse d'allocations vieillesse maladie et survivants (CAVIS) ;
- Des avantages en nature, dont la valeur est imposable, consistant en :
 - o Une voiture de la marque Audi Q3 (puissance : 9 chevaux) ;
 - o Une carte de carburant à hauteur de 500 dinars par mois ;
 - o Un forfait téléphonique et Internet de 200 dinars par mois

Cette rémunération a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 15 novembre 2022.

C1.2 Le Conseil d'administration réuni le 27 septembre 2024 a décidé de nommer un directeur général adjoint chargé de la stratégie pour une durée de 3 ans. Ses fonctions ont pris fin le 13 mars 2025 suite à sa démission.

La rémunération du directeur général adjoint est composée des éléments suivants :

- Un salaire mensuel brute de 20 800, 408 DT,
- Un montant variable annuel en fonction de l'évaluation des performances et réalisations du DGA par le comité des nominations et rémunération,
- Un forfait téléphonique avec des avantages DATA et de communications illimitées
- Une carte carburant de 300 DT par mois.

C1.3 Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons décidés par l'Assemblée Générale Annuelle du 22 mai 2024 et sa répartition est décidée par le Conseil d'administration du 7 juin 2024.

C-2- Les obligations et engagements de la société d'« Enda Tamweel » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, se présentent comme suit (en dinars) :

Libellé	DG		DGA du 01/09 au 31/12/2024		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2024
Rémunération brute	428 471	-	83 224	-	448 438	553 125
Charges liées au salaire	113 426	-	21 895	-	-	-
Avantage en nature	8 400	-	1 200	-	-	-
Bonus (y compris les charges patronales)	233 351	233 351	-	-	-	-

Les co-fondateurs bénéficient d'un contrat d'assurance international vie dont la charge relative à l'exercice 2024 est de l'ordre de 25 061 DT.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et les articles 29 et 30 de la loi n°2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Tunis, le 29 Avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

Société DATN – Membre de DTTL
Jaouhar Ben ZID